

Aller au-delà de nos préjugés sur l'Europe: Carmignac Portfolio Patrimoine Europe

Publié

28 Avril 2022

Longueur

🕒 6 minute(s) de lecture



Keith Ney et **Mark Denham** se confient sur leur Fonds multi-actifs européen : incertitudes à venir et thématiques d'investissement sur le long terme.

Lipper vient de désigner votre fonds « meilleur fonds diversifié d'Europe ». À quoi attribuez-vous ce succès ?

MD: Carmignac Portfolio Patrimoine Europe a été lancé en 2017 afin d'offrir aux investisseurs une solution socialement responsable à risque modéré dans un environnement européen en constante évolution. Au cours des 4 dernières années et en dépit d'un contexte très volatil, notre Fonds a réussi à atténuer les phases de baisse des marchés et à participer aux phases haussières, aussi bien au cours de l'année 2020 qu'en ce début d'année 2022. Le fonds offre aux investisseurs un profil de rendement/risque attractif, notamment grâce à notre sélection de titres et nos stratégies de gestion des risques. En cela, le fonds va bien au-delà d'une simple allocation actions-obligations. En tant que spécialistes de la sélection de titres, nous effectuons une analyse approfondie de nos investissements, tout en nous assurant que nous ne cumulons pas les risques au sein du portefeuille. En conséquence, nos stratégies de gestion des risques ont contribué positivement à la performance du fonds depuis son lancement. Les nombreux outils dont nous disposons ont permis à la fois d'atténuer les risques de baisse et de générer une performance brute positive. Toutefois, sur le long terme, c'est bien notre sélection d'actions et d'obligations qui apparaît comme le principal contributeur à la performance du fonds, et c'est d'ailleurs ce que nous souhaitons.

Le Fonds repose sur la philosophie « Patrimoine » caractérisée par une approche flexible et multi-classes d'actifs et de long terme. Qu'est-ce qui différencie Carmignac Portfolio Patrimoine Europe du fonds phare Carmignac Patrimoine ?

KN: Partager la même philosophie ne signifie pas nécessairement d'investir de la même manière. Carmignac Portfolio Patrimoine Europe est très différent de la poche européenne de Carmignac Patrimoine. Outre le fait qu'ils n'ont pas le même univers d'investissement, ce qui affecte considérablement la manière dont ils sont gérés, ces deux Fonds diffèrent également au niveau de la sélection de titres, aussi bien sur les actions que sur les obligations. Le taux de croissance particulièrement bas observé en Europe nous oblige à cibler les valeurs de croissance séculaire afin de compenser cette carence de notre univers d'investissement. À l'inverse, sur le segment obligataire, la répression financière et le faible niveau des taux d'intérêt nécessitent une approche plus agressive sur les marchés des taux et du crédit et une quête de rendements plus élevés grâce à une approche davantage orientée « value ». Par conséquent, les deux fonds n'ont que très peu de titres en commun ainsi qu'une corrélation faible, ce qui les rend complémentaire au sein du portefeuille d'un investisseur.



Quels sont les principaux risques à venir et comment envisagez-vous de les gérer ?

KN: Le conflit entre la Russie et l'Ukraine et les sanctions économiques qui lui sont associées induisent un risque de stagflation, à savoir un ralentissement économique conjugué à une inflation élevée. La rareté des matières premières disponibles pourrait entraîner des perturbations importantes sur les chaînes d'approvisionnement, avec des effets négatifs sur la croissance et sur la hausse des prix. Tandis que les perspectives économiques pour l'année 2022 laissaient déjà suggérer un ralentissement du rythme de croissance et une inflation persistante, ce conflit amplifie actuellement les tendances économiques que nous avons intégrées à notre stratégie d'investissement. Sur le court terme, nous nous préoccupons essentiellement de la gestion du marché baissier et de la volatilité élevée qui lui est associée. Sur le long terme, cet environnement délicat sera l'occasion de tirer profit de la forte correction des obligations d'entreprises et des actions pour trier sur le volet certains thèmes idiosyncratiques et construire le potentiel de performance futur du portefeuille. Bien que l'Europe soit plus particulièrement affectée par cette crise géopolitique, nous nous attendons à une réponse budgétaire solide de la part des gouvernements qui pourrait bénéficier à certains secteurs, comme par exemple les énergies renouvelables.

Au sujet de ces secteurs prometteurs, pouvez-vous nous en dire davantage sur vos opportunités d'investissement à long terme ?

MD: Le Fonds a été par le passé exposé à des secteurs prometteurs, tels que la santé, la technologie et les énergies renouvelables. Notre approche à l'égard de l'Europe est particulièrement sélective et s'appuie sur un processus robuste. Dans l'environnement actuel, nous restons fidèles à nos positions stratégiques qui représentent les entreprises gagnantes dans leurs domaines respectifs, mais nous apportons également certains ajustements en renforçant par exemple notre exposition défensive. Grâce aux stratégies de gestion des risques, nous pouvons ainsi construire une exposition à ces secteurs prometteurs sans augmenter le niveau de risque du fonds sur le court terme.



Carmignac Portfolio Patrimoine Europe en bref

Le Fonds a été lancé en 2017 afin d'offrir aux investisseurs une solution durable à risque modéré dans un environnement européen en constante évolution. Le fonds est caractérisé par une approche flexible, multi-classes d'actifs et de long terme. Il a pour ambition d'identifier des titres prometteurs sur les marchés européens des actions et des obligations tout en s'adaptant aux différentes configurations de marché et notamment aux marchés baissiers. En conséquence, l'exposition aux marchés d'actions peut varier de 0 % à 50 % du portefeuille sachant que nous avons la possibilité de modifier cette exposition à tout moment, ce qui nous permet de réagir rapidement et efficacement dès lors que les conditions économiques, politiques ou sociales nous semblent l'exiger.

La preuve de la capacité du fonds à atteindre l'objectif de son mandat :

34%

de performance depuis le lancement contre 19 % pour son indicateur de référence.¹

1er quartile

au sein de sa catégorie Morningstar pour la performance, la volatilité, les ratios de Sharpe et de Sortino ainsi que pour la perte maximale.²

1ère place

Meilleur Fonds sur 3 ans en Europe, récompense attribuée par Lipper lors des Lipper Fund Award 2022.³

¹ 40% STOXX Europe 600 (dividendes nets réinvestis), 40% ICE BofA All Maturity All Euro Government, 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement. Jusqu'au 31/12/2021, l'indicateur de référence était composé à 50% de l'indice STOXX Europe 600 et à 50% de l'indice BofA Merrill Lynch All Maturity All Euro Government. Les performances sont présentées selon la méthode du chaînage. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).** Lancement du Fonds :

29/12/2017. Source: Carmignac 31.03.2022. Performance de la part A eur acc. ² Catégorie Morningstar „EUR Moderate Allocation“. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Morningstar Rating™ : © 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés.

³ Lipper Méthodologie: <https://www.lipperfundawards.com/Methodology>

Une solution construite pour que la diversité et le potentiel de l'Europe s'expriment.

Visitez la page du Fonds

Carmignac Portfolio Patrimoine Europe A EUR Acc

ISIN: LU1744628287

Indicateur de risque

L'indicateur peut varier de 1 à 7, une catégorie 1 correspondant à un risque plus faible et un rendement potentiellement plus faible et une catégorie 7 correspondant à un risque plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Une catégorie 4-5-6-7 implique une forte à très forte volatilité, impliquant des fortes à très fortes variations de prix pouvant entraîner des pertes latentes à court terme.

Durée minimum de placement recommandée



Risques Principaux

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur :

RISQUE DE CONTREPARTIE : Risque de subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

RISQUE DE LIQUIDITÉ : Risque d'impact des dérèglements de marché ponctuels sur les conditions de prix auxquelles un OPCVM sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.

Risques inhérents :

RISQUE ACTION : Risque que les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société impactent la performance.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT : Risque d'une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

RISQUE DE CRÉDIT : Risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

RISQUE DE CHANGE : Risque lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation de l'OPCVM.

RISQUE DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE : Impact direct sur la performance de l'OPCVM de l'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par le gestionnaire.

RISQUE DE PERTE EN CAPITAL : Cette part/classe ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. Vous risquez de ne pas récupérer l'entièreté de votre capital investi.

Pour plus d'informations sur les risques de la part/classe, vous devez vous référer au prospectus et plus particulièrement à la section « Profil de risque » ainsi qu'au document d'information clé pour l'investisseur.



Ceci est un document publicitaire à destination des investisseurs professionnels uniquement. Ne convient pas aux investisseurs de détail en Belgique. Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. " Carmignac " est une marque déposée. " Risk Managers " est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. Morningstar Rating™ : © 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations. Les risques, commissions et frais courants sont décrits dans le DICI (Document d'information clé pour l'investisseur). Le prospectus, le DICI, les valeurs nettes d'inventaire et les derniers rapports de gestion annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français ou en néerlandais auprès de la société de gestion (tél. +352 46 70 60 1). Ces documents sont également disponibles auprès de Caceis Belgium S.A., le prestataire de services financiers en Belgique, à l'adresse suivante : avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Le DICI doit être mis à la disposition du souscripteur avant la souscription. Le souscripteur doit lire le DICI avant chaque souscription. Il se peut que le Fonds ne soit pas disponible pour certaines personnes ou dans certains pays. Les Fonds n'ont pas été enregistrés en vertu de la US Securities Act de 1933. Les Fonds ne peuvent être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au profit ou pour le compte d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et de la FATCA. Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site web www.fundinfo.com. Toute plainte peut être adressée à l'adresse complaints@carmignac.com ou à CARMIGNAC GESTION - Compliance and Internal Controls - 24 place Vendôme Paris France ou sur le site web www.ombudsfin.be. En cas de souscription dans un fonds d'investissement français (fonds commun de placement ou FCP), vous devez indiquer chaque année dans une déclaration fiscale la part des dividendes (et intérêts, le cas échéant) reçus de la part du Fonds. Un calcul détaillé peut être réalisé sur www.carmignac.be. Cet outil ne constitue pas un conseil fiscal et est destiné exclusivement à servir d'aide au calcul. Il ne vous exempte pas de suivre les procédures et de procéder aux vérifications qui incombent à un contribuable. Les résultats indiqués sont obtenus à l'aide des données fournies par le contribuable et Carmignac ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'erreur ou d'omission de votre part. Conformément à l'article 19bis du Code belge des impôts sur les revenus (CIR92), en cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive sur la fiscalité des revenus de l'épargne, l'investisseur devra payer, lors du rachat de ses actions, une retenue à la source de 30% sur le revenu (sous forme d'intérêts ou de plus-value ou moins-value) tiré du rendement des actifs investis dans des titres de créance. Les distributions sont soumises à une retenue à la source de 30% sans distinction des revenus. Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs" : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862